## Compte rendu du comité de pilotage n°3

## Comité de suivi du projet éolien de Charente-Boixe

A Coulonges, le lundi 30 janvier 2023

Ordre du jour : Présentation du déroulement des études paysagères par le bureau d'études Epycart

Etaient présents parmi les développeurs : Valentin Pineau (ABO Wind), Guillaume Brusau (Valeco), Irene Nacenta Rodriguez (Valeco)

Etaient présents parmi les chargés d'études paysager : Hélène Grare (Epycart)

Etaient présents au sein du comité de suivi :

EL 1	
Elus des communes et citoyens présents	
Claude GUITTON	Villognon
Hervé VANDEPUTTE	Villognon
Franck VANDEPUTTE	Villognon
Géraldine JERÔME	Maire de Xambes
M. Christine DUPUY	Adjointe de Villognon
Alain BLANCHON	Maire de Coulonges
Benoit MORINEAU	Vervant
Christophe ALLEMAND	Coulonges

Le lundi 30 janvier 2023 s'est déroulé dans la salle de fêtes de Coulonges le troisième comité de suivi du projet éolien de Charente-Boixe. Le but de cette réunion était de présenter le rôle du bureau d'études paysager dans le développement d'un projet éolien. Dans ce but, Hélène Grare, ingénieure paysagiste et géomaticienne au sein du bureau d'études d'Epycart, est venue présenter son travail. 8 personnes, dont les représentants des communes de Villognon, Xambes, Vervant et Coulonges, ainsi que des citoyens concernés par le projet ont pu prendre part à l'échange.



Figure 1 : Présentation du bureau d'études paysager Epycart par Hélène Grare

La chargée d'études d'Epycart a tout d'abord présenté l'activité du bureau d'études, puis le rôle et le fonctionnement des études paysagères dans les études d'impact d'un projet éolien. Il a été retenu que les buts de ces études sont nombreux : évaluer la capacité du paysage à accueillir un nouveau projet éolien, définir le projet de manière cohérente avec le paysage et les enjeux du territoire, analyser et présenter les effets du projet sur le paysage et le patrimoine du territoire, proposer des mesures de réduction et de compensation. Les outils de travail ont également été présentés, dont des logiciels de cartographie, ou encore les appareils photo utilisés pour la création des photomontages.

Certains élus ont souligné que la plantation d'arbres ne permettra pas de masquer les éoliennes, la chargée d'études a insisté sur le fait que leur but ne sera pas de masquer les éoliennes, mais de faciliter leur inclusion dans le paysage. En effet sur des sites éloignés, la végétation et les effets d'optique peuvent permettre de diminuer la visibilité du projet depuis certains points de vue.

Les élus ont demandé si les Architectes des Bâtiments de France étaient consultés dans le cadre du projet : ils interviennent en effet lors de la procédure d'instruction du dossier de demande d'autorisation environnementale (DDAE) pour émettre un avis.

Une fois que les particularités paysagères et patrimoniales du site de Charente-Boixe ont été présentées, les développeurs ont proposé aux élus de définir des points de vue supplémentaires depuis lesquels il serait intéressant de réaliser des photomontages. Cette réflexion pourra permettre de prendre en compte des éléments caractéristiques du quotidien et qui ne pourrait être connus seulement par les habitants.